



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 09/04/2022

Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI

Représentés :

Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-José CORVI

DE_2022_007 - Objet : Vote du compte de gestion - olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BONCOMPAGNI Mireille

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

	Date de la convocation: 09/04/2022
Membres en exercice : 10	<i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,</i>
Présents : 9	
Votants : 9	<u>Présents</u> : Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	<u>Représentés</u> :
	<u>Excusés</u> : Thomas PIAZZA -MARTIN
	<u>Absents</u> :
Secrétaire de séance :	Marie-José CORVI

DE_2022_008 - Objet : Vote du compte de gestion - sea_olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BONCOMPAGNI Mireille

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
 Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 09/04/2022

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE,*

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI

Représentés :

Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN

Absents : Mireille BONCOMPAGNI

Secrétaire de séance : Marie-José CORVI

DE_2022_009 - Objet : Vote du compte administratif - olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FAURIE Laurence

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par BONCOMPAGNI Mireille après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		100 574.17		207 534.92		308 109.09
Opérations exercice	210 945.46	71 848.09	130 800.35	169 020.33	341 745.81	240 868.42
Total	210 945.46	172 422.26	130 800.35	376 555.25	341 745.81	548 977.51
Résultat de clôture	38 523.20			245 754.90		207 231.70
Restes à réaliser	1 019 795.12	911 888.69			1 019 795.12	911 888.69
Total cumulé	1 058 318.32	911 888.69		245 754.90	1 019 795.12	1 119 120.39
Résultat définitif	146 429.63			245 754.90		99 325.27

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 09/04/2022
Présents : 9	<i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,</i>
Votants : 9	Présents : Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	Représentés :
	Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN
	Absents :
Secrétaire de séance :	Marie-José CORVI

DE_2022_010 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement - olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BONCOMPAGNI Mireille

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 245 754.90**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	207 534.92
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	50 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	38 219.98
Résultat cumulé au 31/12/2021	245 754.90
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	245 754.90
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	146 429.63
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	99 325.27
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 09/04/2022
Présents : 8	<i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Laurence FAURIE,</i>
Votants : 8	Présents : Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI
Pour : 8	
Contre : 0	
Abstention : 0	Représentés :
	Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN
	Absents : Mireille BONCOMPAGNI
Secrétaire de séance :	Marie-José CORVI

DE_2022_011 - Objet : Vote du compte administratif - sea_olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FAURIE Laurence

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par BONCOMPAGNI Mireille après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		41 236.87		62 338.77		103 575.64
Opérations exercice	227 491.95	218 600.00	16 728.36	45 237.00	244 220.31	263 837.00
Total	227 491.95	259 836.87	16 728.36	107 575.77	244 220.31	367 412.64
Résultat de clôture		32 344.92		90 847.41		123 192.33
Restes à réaliser	1 922 608.05	1 906 050.00			1 922 608.05	1 906 050.00
Total cumulé	1 922 608.05	1 938 394.92		90 847.41	1 922 608.05	2 029 242.33
Résultat définitif		15 786.87		90 847.41		106 634.28

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 09/04/2022

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,*

Présents : 9

Votants : 9 **Présents :** Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés :

Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-José CORVI

DE_2022_012 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement - sea_olmeta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BONCOMPAGNI Mireille

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 90 847.41**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	62 338.77
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	28 508.64
Résultat cumulé au 31/12/2021	90 847.41
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	8 891.95
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	81 955.46
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à OLMETA-DI-CAPOCORSO, les jour, mois et an que dessus.



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 09/04/2022
Présents : 9	<i>L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,</i>
Votants : 9	<u>Présents</u> : Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	<u>Représentés</u> :
	<u>Excusés</u> : Thomas PIAZZA -MARTIN
	<u>Absents</u> :
Secrétaire de séance :	Marie-José CORVI

DE_2022_013 - Objet : VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance de l'état 1259 COM adressé par les services fiscaux, qui doit servir pour fixer les taux communaux afférents à la Taxe du Foncier Bâti, au Foncier Non Bâti et à la Cotisation Foncière des Entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :
- que les taux relatifs aux différentes taxes seront identiques à 2021 :

Le produit attendu pour 2022 sera donc de : 35 144 €.

F.B. = 166 400 x 20,57 % (*) = 34 228 €.
(*) dont taux départemental 12,90 %
F.N.B. = 0 x 93,67 % = 0 €.
C.F.E. = 2 684 x 17,61 % = 916 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire
Mireille BONCOMPAGNI



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation: 09/04/2022
L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,

Présents : Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI

Représentés :

Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-José CORVI

DE_2022_014 - Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - M 14

Le Maire présente au Conseil Municipal le BUDGET PRIMITIF 2022 - M 14 - qui a été élaboré comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSE et RECETTE : **239 518,27 €**

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSE et RECETTE : **1 084 159,31 €**

Le Conseil, après en avoir délibéré,
DECIDE D'APPROUVER LE BUDGET PRIMITIF 2022 - M14
Pour un montant global de **1 323 677,58 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Mireille BONCOMPAGNI



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 09/04/2022

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,*

Présents : 9

Votants : 9 **Présents :** Mireille BONCOMPAGNI, Laurence FAURIE, Dominique PIAZZA, Marie-José CORVI, Louis AMADEI, Emma BONCOMPAGNI, Jacqueline FRANCESCHI, Florence JEAN, Maguy VECCHIOLI

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0 **Représentés :**

Excusés : Thomas PIAZZA -MARTIN

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-José CORVI

DE_2022_015 - Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - M 49

Le Maire présente au Conseil Municipal le BUDGET PRIMITIF 2022 - M 49 - qui a été élaboré comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSE et RECETTE : **116 355,46 €**

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSE et RECETTE : **1 955 886,87 €**

Le Conseil, après en avoir délibéré,
DECIDE D'APPROUVER LE BUDGET PRIMITIF 2022 - M 49
Pour un montant global de **2 072 242,33 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Mireille BONCOMPAGNI